

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 **Q.1 Quel est votre nom et position au sein de Gazifère Inc. ?**

2  
3 R.1 Mon nom est Jean-Benoit Trahan et je suis Directeur, Affaires réglementaires, marché du  
4 carbone et efficacité énergétique.

5  
6 **Q.2 Avez-vous déjà témoigné devant la Régie de l'énergie (Régie) ?**

7  
8 R.2 Oui.

9  
10 **Q.3 Quel est l'objectif de votre témoignage ?**

11  
12 R.3 Mon témoignage a pour but de présenter la demande de Gazifère visant la création de deux  
13 comptes de frais reportés (« CFR ») afin de comptabiliser certains coûts encourus par elle  
14 depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, et de décrire les modalités qu'elle propose pour ces deux comptes.

15  
16 En effet, de manière exceptionnelle et pour répondre à une situation qui revêt un caractère  
17 exceptionnel, soit les inondations qui ont lieu dans la Ville de Gatineau, Gazifère demande à  
18 la Régie d'approuver la création d'un premier CFR de type compte d'écart et de report («  
19 CER »), et d'un second CFR de la nature d'un compte relié à des investissements (« CRI »),  
20 afin de comptabiliser les coûts encourus par elle depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 pour assurer la  
21 sécurité de ses clients directement affectés par une telle situation.

22  
23 Gazifère propose que ces CFR permettent la comptabilisation des coûts qu'elle a encourus à  
24 compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 et ceux qu'elle aura à encourir jusqu'au 31 décembre 2017.

25  
26 Gazifère prévoit que les coûts accumulés dans ces comptes seront soumis pour approbation  
27 dans le cadre du dossier de fermeture 2017. Une proposition visant la récupération de ces  
28 coûts dans les tarifs à compter de l'année tarifaire 2019 sera soumise à la Régie dans le  
29 cadre du même dossier (dossier tarifaire 2019).

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 **Q.4 Quelles sont les raisons pour lesquelles Gazifère propose un tel véhicule réglementaire**  
2 **pour comptabiliser ces coûts ?**

3  
4 R.4 Gazifère ne dispose d'aucun fonds de réserve dans ses budgets pour faire face à des  
5 situations d'urgence de cette nature et de cette ampleur. Dans le cadre de ses opérations  
6 courantes, différentes situations d'urgence peuvent se présenter au cours d'une année et  
7 Gazifère parvient habituellement à les gérer en respectant les budgets autorisés par la Régie.  
8 Cependant, dans la plupart des cas (tels que des cas de bris par les tiers, par exemple), ces  
9 situations sont de courte durée et Gazifère est à même de récupérer une grande partie des  
10 coûts qui en résultent.

11  
12 Or, la situation est fort différente dans le cas présent puisque Gazifère a déjà dû encourir des  
13 dépenses importantes pour assurer la sécurité de ses clients aux prises avec les inondations  
14 qui sévissent actuellement dans la Ville de Gatineau, et qu'il est à prévoir qu'elle continuera  
15 à encourir des coûts importants pendant une période qu'elle n'est pas en mesure de  
16 déterminer avec précision à ce stade. Ces coûts n'ont pas été budgétés et il appert qu'ils ne  
17 pourront vraisemblablement être récupérés via les assurances dont bénéficie Gazifère.

18  
19 Conséquemment, étant donné la situation exceptionnelle à laquelle Gazifère fait face, au  
20 même titre que plusieurs de ses clients, elle demande à la Régie d'autoriser la création de  
21 deux CFR afin de comptabiliser ces dépenses exceptionnelles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

22  
23 **Q.5 Quelles sont les raisons qui amènent Gazifère à demander la création de comptes de**  
24 **frais reportés au 1<sup>er</sup> mai 2017 ?**

25  
26 R.5 Il n'était pas possible pour Gazifère de prévoir de telles inondations et encore moins leur  
27 ampleur et les impacts qu'elles auraient sur ses clients et, par incidence, sur ses opérations.  
28 Gazifère n'était donc pas en mesure de prévoir la nécessité ni même d'envisager

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 l'opportunité de demander la mise en place de tels comptes afin de pallier aux coûts  
2 additionnels à encourir en lien avec de telles inondations. Il importe à cet égard de souligner  
3 que les dépenses encourues à ce jour l'ont été d'abord et avant tout dans le but d'assurer la  
4 sécurité de ses clients dans un contexte d'urgence. En effet, l'exploitation fiable et  
5 sécuritaire de son réseau est l'objectif primordial de Gazifère.

6  
7 Eu égard à ces circonstances particulières, Gazifère soumet qu'elle a agi avec diligence en  
8 avisant la Régie, par lettre datée du 10 mai 2017, soit quelques jours après le début des  
9 inondations, de son intention de présenter la présente demande. Tous les efforts requis ont  
10 également été déployés afin de préparer la présente preuve dans les meilleurs délais pour  
11 que la Régie soit saisie de la demande le plus rapidement possible.

12  
13 **Q.6 Pouvez-vous décrire les actions qui doivent être mises en œuvre par Gazifère afin**  
14 **d'assurer la sécurité de ses clients directement affectés par de telles inondations?**

15  
16 **R.6** Au moment d'écrire ces lignes, Gazifère a dû interrompre le service de gaz naturel de 284  
17 clients en raison des inondations.

18  
19 Ces interruptions de service ont été effectuées pour des raisons de sécurité. Dans certains  
20 cas, il fallait éviter que les compteurs soient inondés, alors que dans d'autres cas, tant les  
21 compteurs que les équipements dans les sous-sols risquaient d'être inondés. Des coupures  
22 d'alimentation de gaz naturel ont également dû être effectuées lorsque l'électricité était  
23 coupée ou encore en cas d'évacuation.

24  
25 Gazifère n'est pas en mesure actuellement de déterminer pendant combien de temps ces  
26 compteurs devront demeurer fermés. Selon les informations dont elle dispose à ce jour, la  
27 durée de cette fermeture pourrait s'échelonner de plusieurs semaines à plusieurs mois.

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 **Q.7** **Quelle est la nature des coûts exceptionnels que Gazifère a dû encourir jusqu'à ce jour**  
2 **et qu'elle prévoit devoir continuer à encourir en raison de ces inondations ?**

3  
4 R.7 Étant donné l'ampleur et la durée de la situation, Gazifère a mis sur pied une équipe  
5 d'intervention 24/7 dès le début du mois de mai 2017 et celle-ci est à l'œuvre depuis  
6 plusieurs jours. Cette équipe est composée de gens qui interviennent sur le terrain pour  
7 mener des travaux (fermeture de compteurs, etc.), de ressources additionnelles au service à  
8 la clientèle, incluant un service de nuit augmenté, de gens qui sont en relation continue avec  
9 les différentes autorités concernées sur le terrain (Hydro-Québec, Ville de Gatineau,  
10 pompiers, etc.), de personnes au niveau des communications, etc.

11  
12 Les ressources de Gazifère n'étant pas suffisantes, des ressources additionnelles en  
13 provenance d'Ottawa, de Toronto et du Nouveau-Brunswick sont venues prêter main-forte à  
14 l'équipe de Gazifère pour effectuer ces diverses tâches. Quant aux employés de Gazifère  
15 affectés à cette situation, ceux-ci ont dû délaissé leurs tâches habituelles pour répondre aux  
16 besoins d'urgence.

17  
18 Les coûts exceptionnels auxquels Gazifère réfère et qui font l'objet de la présente demande  
19 comprennent les frais de déplacements, d'hébergement et de repas des personnes qui sont  
20 responsables d'effectuer ces diverses démarches afin d'assurer la sécurité des clients de  
21 Gazifère touchés par ces inondations.

22  
23 Ces coûts comprennent également les coûts qui seront facturés à Gazifère pour le temps des  
24 ressources externes qui se sont déplacées pour lui prêter main-forte ainsi que les heures  
25 supplémentaires qu'elle devra payer à ses employés, en surplus de leurs salaires usuels.

26  
27 Quant aux tâches à venir, il y en aura plusieurs : l'inspection des équipements, le rallumage  
28 des équipements, l'inspection des compteurs et des conduites, la coordination avec la

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1            municipalité s'il y a des projets d'infrastructures affectant les conduites de gaz, etc.

2  
3            D'autres frais d'opération de différentes natures auront également été engagés et seront  
4            détaillés dans le dossier de fermeture.

5  
6            Quant aux dépenses en capital, Gazifère n'est pas en mesure actuellement de déterminer la  
7            nature exacte de celles-ci ainsi que leur ampleur. Il est certain que plusieurs compteurs  
8            devront être remplacés, mais il est possible que ce soit également le cas pour d'autres  
9            infrastructures, telles que des conduites et des services. Il sera possible d'avoir un portrait  
10           plus clair de la situation lorsque l'eau se sera retirée.

11  
12           Enfin, certaines résidences ou rues pourraient ne pas être reconstruites ou encore être  
13           totalement reconstruites, ce qui fait en sorte que des coûts additionnels, dont la nature exacte  
14           et l'ampleur sont inconnues à ce jour, pourraient devoir être assumés par Gazifère.

15  
16    **Q.8    Pourquoi demander la création de comptes dont la durée s'échelonne du 1<sup>er</sup> mai au**  
17    **31 décembre 2017 ?**

18  
19    R.8    La mise en œuvre des mesures d'urgence chez Gazifère a débuté au 1<sup>er</sup> mai 2017. À ce jour,  
20    il n'est pas possible de déterminer combien de temps ces mesures devront être maintenues  
21    en vigueur. En effet, bien qu'il y ait une certaine baisse du niveau d'eau actuellement, plus  
22    de 30 millimètres de pluie sont attendus du vendredi 12 mai au lundi 14 mai 2017. Le niveau  
23    d'eau pourrait encore remonter. Certains médias mentionnent que, de l'avis d'experts ainsi  
24    que des agences gouvernementales, le tout ne sera pas rentré dans l'ordre avant la fin juin  
25    2017.

26  
27           Or, si tel devait être le cas, non seulement les coûts associés au maintien de la sécurité  
28           durant les inondations seront étalés longuement dans le temps, mais il restera encore

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 beaucoup à faire une fois l'eau retirée. Les bâtiments devront être inspectés et, dans  
2 plusieurs cas, largement rénovés et décontaminés, etc. La remise en gaz devra suivre des  
3 procédures particulières afin d'assurer la sécurité de tous au moment de remettre les  
4 équipements en fonction. Bref, la remise en gaz des clients se fera sur une longue période de  
5 temps. Plus le temps avancera, moins les dépenses d'exploitation seront de nature  
6 exceptionnelle, mais les dépenses en capital pourraient être plus importantes.

7  
8 Conséquemment, et par mesure de prudence, Gazifère demande que les CFR soient  
9 maintenus en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2017. Tel que mentionné précédemment, les  
10 montants qui y seront comptabilisés seront soumis à l'approbation de la Régie dans le cadre  
11 du dossier de fermeture 2017.

12  
13 **Q.9 Est-ce que Gazifère a d'autres motifs à faire valoir au soutien de sa demande de mise**  
14 **en place de deux comptes de frais reportés à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 ?**

15  
16 R.9 Gazifère tient à réitérer qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle, tant par son ampleur que  
17 par la durée des effets que celle-ci comporte. Il s'agit également d'une première situation de  
18 cette nature vécue par l'entreprise. Bien qu'il ne soit pas habituel au point de vue  
19 réglementaire d'autoriser la création de comptes de frais reportés ayant une portée  
20 rétroactive, Gazifère est d'avis que la situation actuelle, qui est de nature exceptionnelle,  
21 commande et justifie d'accorder un traitement exceptionnel à la présente demande.

22  
23 Gazifère met le maintien de la sécurité au premier plan, tant pour sa clientèle que pour ses  
24 employés et ses sous-traitants. Les mesures mises en oeuvre par l'entreprise de façon  
25 immédiate afin de répondre à une situation revêtant un caractère d'urgence, l'ont été avec  
26 un souci constant d'assurer la sécurité de tous.

27  
28 Le support offert par les autres sociétés d'Enbridge s'est avéré inestimable puisqu'il permet

**GAZIFÈRE INC.**  
**TÉMOIGNAGE DE JEAN-BENOIT TRAHAN**  
**DEMANDE INTERLOCUTOIRE**

**DEMANDE VISANT LA CRÉATION DE DEUX COMPTES DE FRAIS REPORTÉS POUR  
LES COÛTS LIÉS AUX INONDATIONS**

1 d'avoir accès à toutes les ressources, en nombre et de différents types, dont Gazifère a  
2 besoin pour faire face et répondre adéquatement à cette situation exceptionnelle. Au surplus,  
3 les efforts importants et soutenus des employés de Gazifère permettront à l'entreprise de  
4 répondre aux besoins de ses clients et de les accompagner de façon compétente et diligente  
5 dans cette épreuve, le tout en toute sécurité.

6  
7 La présente demande s'inscrit donc dans ce contexte et dans la suite de ces efforts afin  
8 d'assurer à ces coûts le traitement réglementaire approprié.

9  
10 Eu égard aux faits et circonstances qui précèdent, et notamment à la diligence dont elle a fait  
11 preuve en l'espèce, Gazifère demande à la Régie d'accueillir sa demande telle que soumise.

12

13 **Q.10 Est-ce que ceci termine votre témoignage ?**

14

15 R. 10 Oui.